

CONFÉRENCE DE PRESSE

080915

page 1

Conférence de presse de Mme Fatima Houda-Pepin, première vice-présidente de l'Assemblée nationale

Ouverture du Parlement intergénérationnel

Le lundi 15 septembre 2008

(Onze heures six minutes)

Le Modérateur (M. Jacques Villemure): Alors, bonjour, tout le monde. Bienvenue à ce premier Parlement intergénérationnel. Je vous prie de vous asseoir. Merci.

Des voix: ...

Le Modérateur (M. Jacques Villemure): Merci. Alors, mon nom est Jacques Villemure, de la Direction des communications. J'agis aujourd'hui à titre de maître de cérémonie pour vous présenter nos gens, nos partenaires qui font partie du Parlement.

D'abord, je vous présenterais la présidente du Parlement intergénérationnel et première vice-présidente de l'Assemblée nationale, la députée de La Pinière, Mme Fatima Houda-Pepin. M. Jean Leclerc, qui est président d'honneur et président de la Société des fêtes du 400e anniversaire de Québec. Mme Mélanie Turgeon, qui est championne du monde, en 2003, au niveau du ski de descente et aussi maintenant conférencière. Mme Turgeon sera lieutenant-gouverneur du Parlement intergénérationnel. Je vous présente Mme Marthe Asselin Vaillancourt. Mme Marthe Asselin-Vaillancourt est vice-présidente de l'AQDR et première ministre du Parlement. Puis M. Jean-Pierre Lord. M. Lord est adjoint à la Direction du réseau Carrefours jeunesse à l'emploi et chef de l'opposition. À ce bout-ci de la table, M. Robert Tremblay, directeur des programmes pédagogiques, qui va aussi être là pour nous aider dans la période de questions.

Alors, je vous remercie d'être présents en grande nombre. Et je vais demander tout de suite à Mme Fatima Houda-Pepin de vous adresser quelques mots.

Mme Houde-Pepin (Fatima): Merci beaucoup, M. Villemure. Je salue également parmi nous des anciens parlementaires. J'en ai vu quelques-uns, soyez les bienvenus. Bienvenue, Mesdames et messieurs des médias, à cette importante conférence de presse à l'occasion du Parlement intergénérationnel, un événement unique en son genre organisé dans le cadre des célébrations du 400e anniversaire de Québec.

Alors, les présentations étant faites pour les gens de la table qui m'accompagnent, il me fait plaisir, à titre de présidente du Parlement intergénérationnel, de vous présenter cette simulation parlementaire - car il s'agit d'une simulation parlementaire - qui se déroulera sur trois jours, du 15 au 17 septembre.

Cette simulation parlementaire se veut une occasion de dialogue entre les générations qui nous viennent des différentes régions du Québec. Les aspirants députés ont entre 12 et 80 ans. Ils ont en commun le désir

CONFÉRENCE DE PRESSE

080915

page 2

d'échanger sur des thèmes qui les concernent tous dans ce haut lieu de la démocratie qu'est le Parlement et dans cette belle capitale nationale dont nous célébrons les 400 ans de fondation cette année. Il est important de rappeler que notre Assemblée nationale est l'institution démocratique qui organise le plus de simulations parlementaires au monde. Soucieuse de rapprocher les citoyens de leurs institutions, l'Assemblée nationale a développé au fil des ans une série de simulations parlementaires pour des groupes d'âge différents: les écoliers, les jeunes, les sages.

Cette année, on innove. On innove en rassemblant toutes ces simulations sectorielles dans un seul et même parlement, le Parlement intergénérationnel. Il s'agit donc du Parlement écolier, qui est généralement destiné aux élèves de la sixième année du primaire, le Parlement des jeunes, troisième et quatrième années du secondaire, le Forum étudiant, de niveau collégial, le Parlement étudiant, pour les 18 à 25 ans, le Parlement jeunesse, également pour la même catégorie d'âge, et le Parlement des sages pour les 55 ans et plus. À ces parlements déjà existants et donc qui ont déjà siégé ici, à l'Assemblée nationale, à différentes occasions de simulations parlementaires s'ajoutent des participants venant d'organismes jeunesse et communautaires qui prennent part à cet exercice pour la première fois.

Alors, il y a 107 députés du Parlement intergénérationnel, qui couvrent à peu près 50 % des circonscriptions représentées à l'Assemblée nationale. Ils sont répartis de la façon suivante: 55 femmes, 52 hommes, dont 53 participants issus du Parlement des sages, 23 des niveaux primaire et secondaire, 18 des niveaux universitaire et collégial et 15 des organismes jeunesse et communautaires. En tout, comme j'ai dit, 58 circonscriptions électorales de tout le Québec sont représentées.

Le Parlement intergénérationnel conduira à la formulation d'une charte intergénérationnelle. Ça, c'est un document très important, c'est aussi une innovation à laquelle ont travaillé des équipes de l'Assemblée nationale, de l'AQDF et des différents parlementaires. Alors donc, la formulation d'une charte intergénérationnelle, elle sera dotée d'un texte final. Par la suite, cette charte sera déposée à l'issue des travaux à l'Assemblée nationale.

Alors, qu'est-ce qu'on trouvera dans cette charte intergénérationnelle? Elle abordera les thèmes qui font consensus et qui concernent les différentes catégories d'âge dont je vous ai parlé tantôt, à savoir: les droits et les devoirs des citoyens - c'est une préoccupation qu'on trouve chez les jeunes de même que chez les aînés; il y aura également le thème de la santé, de la sécurité et la protection; le thème, évidemment, de l'environnement et du milieu de vie, qui est une préoccupation de plus en plus grande dans les différentes couches de population; sans oublier l'éducation, la socialisation et l'emploi. Alors, voici les thèmes qui vont être débattus lors de ce Parlement intergénérationnel, qui vont culminer par une charte intergénérationnelle qui sera déposée à l'Assemblée.

En terminant, le Parlement intergénérationnel est la dernière activité tenue par l'Assemblée nationale dans le cadre du 400e anniversaire du Québec, car, faut-il le rappeler, l'Assemblée nationale s'est inscrite dans les célébrations du 400e anniversaire, s'est donné une programmation officielle au cours de l'année 2008, et cet événement est le dernier de son genre.

Ce Parlement est le fruit d'une collaboration étroite, faut-il le rappeler, entre l'Assemblée nationale du Québec et l'Association québécoise de défense des droits des personnes retraitées et préretraitées, avec son

CONFÉRENCE DE PRESSE

080915

page 3

acronyme l'AQDR, représentée ici par Mme Asselin-Vaillancourt, et, bien entendu, nous avons la collaboration de la Société du 400e anniversaire du Québec.

Alors, je vous remercie de votre attention et je vais céder la parole à notre maître de cérémonie. Merci de votre attention.

Le Modérateur (M. Jacques Villemure): Merci beaucoup, Mme Houda-Pepin. J'inviterais maintenant M. Leclerc à vous adresser la parole.

M. Leclerc (Jean): Merci. Alors, Mme la première vice-présidente de l'Assemblée nationale, Mme la lieutenant-gouverneur, Mme la première ministre et M. le chef de l'opposition, mesdames, messieurs. J'ai le plaisir d'agir aujourd'hui comme président d'honneur du Parlement intergénérationnel et de renouer avec cette belle institution que j'ai quittée il y a déjà 14 ans. Le Parlement intergénérationnel constitue un bel exemple de collaboration entre la Société du 400e et l'Assemblée nationale du Québec. Je tiens à féliciter cette dernière pour s'être investie à fond dans cette commémoration par une programmation qui lui est propre et d'avoir contribué ainsi à faire de ce 400^e anniversaire un événement mémorable.

Madame, je vous remercie beaucoup. Je remercie évidemment votre prédécesseur, M. Bissonnet, et tout le personnel de l'Assemblée nationale qui, en plus de leurs tâches régulières, ont participé de façon très active aux célébrations du 400e anniversaire de Québec. En effet, le Parlement intergénérationnel représente la dernière activité d'une programmation riche et diversifiée.

Je suis donc heureux d'agir comme président d'honneur de la dernière activité de l'Assemblée nationale pour souligner les 400 ans de Québec. La boucle sera bouclée à l'issue de ce Parlement intergénérationnel.

La belle collaboration entre la Société du 400e et l'Assemblée nationale a été marquée par la réussite. On n'a qu'à penser aux nombreuses expositions, notamment *Espace Champlain*, qui s'est terminée récemment, et à la parution de deux livres de prestige, dont le très populaire *Québec: quatre siècles d'une capitale*.

La plupart de ces activités s'adressaient à un public de tous âges, tandis que d'autres étaient plus destinées aux familles. En ce sens, les festivités du 400e sont une occasion unique de célébrer ensemble les 400 ans d'une ville et de rassembler les gens de toutes les générations et régions du Québec et d'ailleurs dans le monde. Cette approche avait pour but de favoriser les échanges de vues entre les générations et surtout d'amener les participants à vivre ensemble en fonction d'intérêts communs.

Pour revenir au Parlement intergénérationnel, il ferme la boucle d'une bien belle façon, car il permet à toutes les générations de se retrouver et de dialoguer dans l'esprit des Fêtes du 400e anniversaire de Québec. Je vous remercie de votre attention et vous invite à assister aux débats et aux travaux de ce Parlement intergénérationnel. Merci.

Le Modérateur (M. Jacques Villemure): Merci beaucoup, M. Leclerc. J'invite maintenant notre lieutenant-gouverneur, Mme Turgeon, à prendre la parole.

Mme Turgeon (Mélanie): Merci. Mme Houda-Pepin, première vice-présidente de l'Assemblée

CONFÉRENCE DE PRESSE

080915

page 4

nationale du Québec, M. Leclerc, président du 400e, Mme Asselin-Vaillancourt, première ministre — Mon Dieu! que ça fait du protocole, c'est le fun! — M. Jean-Pierre Lord, chef de l'opposition officielle... Ça fait différent de faire des conférences de presse sur le ski alpin. C'est très, très, très...

C'est un honneur pour moi d'agir comme lieutenant-gouverneur du Parlement intergénérationnel. Je suis très fière d'être associée à une activité qui prône le dialogue entre les générations. Le Parlement intergénérationnel veut favoriser le sens du partage et le dépassement de soi, qui sont, comme dans le sport, des valeurs très importantes d'une société. Je suis heureuse de constater que cette simulation parlementaire regroupera des jeunes du primaire et du secondaire. Je suis convaincue que ce sera une expérience extraordinaire pour eux ainsi que pour nous tous ici, dans cette simulation. Ils pourront échanger leurs idées, faire valoir leurs opinions auprès de toutes les générations.

L'implication et la détermination des étudiants et des personnes actives sur le marché du travail est donc essentielle en vue d'améliorer le bien-être collectif. Mais le partage des connaissances et l'expérience de nos sages est un héritage qui n'a pas de prix. Ce sera, j'en suis sûre, une expérience fort enrichissante pour tous les participants à ce Parlement intergénérationnel. Alors, moi, en tant que jeune et retraitée, donc je me tiens un petit peu dans le milieu pour tout ça.

Cette rencontre des générations est donc une tribune de choix pour les jeunes, les adultes et les sages, qui pourront s'exprimer et travailler ensemble sur un projet commun. Je suis convaincue qu'au terme de ces discussions les représentants de toutes les générations se seront entendus sur le contenu d'une charte intergénérationnelle qui guidera la société québécoise vers un même objectif, un même rêve, celui de faire du Québec une société qui a comme valeurs le respect, le dialogue et qui favorise l'entraide entre les générations. Je crois que ce sera un enjeu capital pour toutes les belles années à venir.

Alors, je sais que, dans toutes nos vies, on a tous des rêves et celui de faire de notre société une société qui va de l'avant, avec du dialogue entre les générations. Tout le monde peut apprendre de tout le monde. Alors, sincères félicitations avec cette simulation, et je suis très fière d'en faire partie.

Alors, je souhaite à tous les participants la meilleure des simulations parlementaires et je pense qu'on va avoir beaucoup de succès. Merci beaucoup.

Le Modérateur (M. Jacques Villemure): Merci, Mme la lieutenant-gouverneur. Je demanderais maintenant à Mme Marthe Asselin-Vaillancourt, notre première ministre, de bien vouloir nous adresser la parole. Madame.

Mme Asselin-Vaillancourt (Marthe): Merci. Alors, Mme la vice-présidente de l'Assemblée nationale, notre président d'honneur, M. Leclerc, et notre cher lieutenant-gouverneur, Mme Turgeon.

Je suis heureuse, à titre de vice-présidente de l'AQDR, d'avoir, tout au long de l'année, préparé ce Parlement intergénérationnel. Vous l'avez deviné, ça a demandé un travail constant de la part des représentants de l'Assemblée nationale et de la part de ceux qui représentaient les Parlements écolier et étudiant. Et je tiens à vous donner leurs noms. Je pense qu'ils sont tous ici présents, et c'est important de savoir que tant de personnes ont contribué au point de départ à l'écriture de la charte, qui sera bonifiée lors de nos travaux. Alors, nous

CONFÉRENCE DE PRESSE

080915

page 5

bénéficiions de la présence de M. Patrice Bélanger, du Parlement écolier, Hélène Dumais, du Conseil permanent de la jeunesse, Patrick Gagnon, du Parlement des jeunes, Saber Labidi, du Parlement jeunesse, Mario Lussier, du Forum étudiant, et Gaétan Rancourt, du Parlement étudiant, plus les représentants de l'Assemblée nationale dont je vous ai déjà parlé.

Alors, notre objectif était bien sûr de faire ressortir les sujets d'intérêt et les réflexions des générations. Il fallait favoriser le développement de valeurs communes, et, croyez-moi, nous avons des valeurs communes avec les jeunes, et avec ceux qui sont des travailleurs qui vont participer au Parlement, et avec les aînés, les retraités. Le partage intergénérationnel, c'est le fondement de la société québécoise. Il faut être ensemble, être ensemble quel que soit notre âge, quel que soit notre lieu d'origine. Nous sommes des Québécois et nous voulons travailler ensemble à l'amélioration de la société québécoise.

Alors, j'attends beaucoup de la participation des députés. Je ne serai pas déçue, j'en suis certaine, autant les jeunes que les personnes aînées arrivent ici aujourd'hui avec beaucoup d'enthousiasme, avec un désir de perfectionnement des travaux qu'ils ont déjà en main et avec un espoir de réussite que je vais partager avec eux. Merci.

Le Modérateur (M. Jacques Villemure): Merci beaucoup, Mme Asselin-Vaillancourt. M. Jean-Pierre Lord, chef de l'opposition.

M. Lord (Jean-Pierre): Alors, Mme Houda-Pépin, Mme Leclerc, Mme Turgeon et Mme Asselin-Vaillancourt, merci d'être là, distingués invités. Alors, par ma présence, je compte amener des réflexions pour aider tous les participants, et vous comprendrez que je suis des plus fiers d'être privilégié pour être chef de l'opposition ici, à cette simulation parlementaire. Le Parlement intergénérationnel est une belle occasion pour favoriser le dialogue intergénérationnel, et je pense que Mme Asselin-Vaillancourt peut compter sur mon support et mon écoute.

Mme Asselin-Vaillancourt (Marthe): Merci.

M. Lord (Jean-Pierre): Pour moi, la Charte intergénérationnelle prend un sens des plus significatifs, puisqu'elle rallie plusieurs de mes valeurs personnelles. Elle me rend donc confiant en notre avenir collectif parce qu'elle m'offre plus que des principes mais qu'elle offre un espoir aux nombreuses générations qui nous suivront. Et j'espère que nos travaux seront des plus structurants, et j'ai bien hâte de vous revoir dans trois jours avec l'adoption du texte final. Merci beaucoup.

Le Modérateur (M. Jacques Villemure): Merci beaucoup, M. Lord. Merci à vous tous.

Alors, pour les gens des médias, maintenant, j'apprécierais, s'il y a des questions, qu'on commence immédiatement par les questions en français, qu'on garde peut-être les questions en anglais pour la fin. Est-ce qu'on a des questions? Madame.

CONFÉRENCE DE PRESSE

080915

page 6

Mme Roy-Carbonneau (Marie-Pierre): Oui, bonjour. Marie-Pierre Roy-Carbonneau, de Radio-Canada et RDI. Parlez-nous un petit peu des thèmes qui seront abordés au cours de ces deux jours et demi.

Une voix: À qui?

Mme Roy-Carbonneau (Marie-Pierre): À vous, Mme la première ministre.

Mme Asselin-Vaillancourt (Marthe): Les thèmes sont des thèmes, je vous l'ai dit tantôt, qui rejoignent les valeurs communes des participants. Donc, bien sûr, il y a les droits et devoirs, les devoirs de toute personne et de tout organisme; la santé, la sécurité et la protection; ensuite, le milieu de vie, le logement, l'environnement — l'environnement, on sait que c'est un thème qui est très populaire et un thème auquel on doit s'intéresser — et la démographie; et, en quatrième point, l'éducation, la socialisation et l'emploi. Alors, c'est sur tous ces thèmes-là que les participants, divisés en familles intergénérationnelles, auront à intervenir et à bonifier le texte principal.

M. Villemure (Jacques): Autres questions? Je vous prierais, s'il vous plaît, de me dire à qui vous adressez la question; ça va faciliter la prise de parole. Mme Houda-Pepin.

Mme Houda-Pepin: Si vous permettez, j'aimerais ajouter, sur la question des thèmes, que ces thèmes ont été développés par l'AQDR, qui jusqu'à tout récemment participait au Parlement des sages, et le comité organisateur, le personnel de l'Assemblée, qui a travaillé aussi à la rédaction et la préparation de la charte. Et je tiens à souligner la présence parmi nous de M. Robert Tremblay, qui est le président... pardon, le directeur des services pédagogiques. C'est cette direction, au Parlement, qui organise les simulations parlementaires, entre autres, et donc c'est sous sa gouverne que tout ce travail-là de préparation, d'élaboration, de définition, de validation entre les sages et les jeunes a été fait et coordonné. Je le remercie.

Le Modérateur (M. Jacques Villemure): Merci beaucoup, Mme Houda-Pepin. Autres questions? C'est tout. Les gens sont aussi disponibles pour des entrevues individuelles, si vous le désirez.

Je vous remercie beaucoup d'avoir participé. Bonne journée.

(Fin à 11 h 27)